

SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2015

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DUMAZY F., DELCROIX M., VANUEL P., ~~URBAIN M.~~,
LEGRAIN P., DE KETELE C., LESEULTRE Y., BERNARD D., SCHOTTE M., VICO A.,
LECOUTRE C., QUITTELIER C., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications

Mr Pierre Wacquier, Bourgmestre Président informe

- a) **que la tutelle a approuvé en date du 17 août 2015 la modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2015.**
- b) **de la constitution d'un groupe de travail formé des services travaux, administratifs et de membres du collège. Il fait part ensuite des mesures prises et mesures envisagées, aux endroits sensibles à savoir :**
 - **rue du Ponceau à Rongy**
 - **à la place de Guignies,**
 - **à Wez, Calvaire, rue des Emmanuels, ...**
 - **à Laplaigne.**

Pour les coulées de boues, une collaboration avec le CIGER a été signée.

Pour les égouts dont la taille pourrait poser un souci, un rendez-vous a été programmé avec Ipalle pour étudier éventuellement le problème du sous dimensionnement.

L'entretien des avaloirs reste comme d'habitude une de nos priorités et il est assuré 2x par an.

Mr Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président présente la demande d'un point supplémentaire d'urgence à ajouter à l'ordre du jour à savoir la modification budgétaire n°1/2015 de l'église protestante de Rongy. Il explique que ce point n'avait pas pu être inscrit car l'avis de la commune d'Antoing manqué et que son report à une séance ultérieure du conseil communal entrainera le non-respect des délais de rigueur.

Le Conseil communal,

DECIDE à l'unanimité d'accepter l'ajout du point supplémentaire en urgence : la modification budgétaire n°1/2015 de l'église protestante de Rongy.

2. Situation de caisse au 30/06/2015 - communication

PREND CONNAISSANCE de la situation de caisse au 30/06/2015

3. Opération-pilote visant la conclusion d'une convention pluriannuelle entre la commune et les fabriques d'églises situées sur le territoire de Brunehaut (culte catholique) - adhésion

17 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C. : BERNARD D.)

4. Marché de travaux de nettoyage des chéneaux et réparations diverses des églises de la commune 2015

a) Cahier spécial des charges et devis estimatifs

18 OUI pour l'approbation du cahier des charges

b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative

18 OUI pour la procédure négociée sans publicité

5. Marché de travaux d'aménagement d'un espace multisport, d'une aire de jeux et des abords de Guignies

Modifications des clauses administratives du cahier spécial des charges et du devis estimatif

18 OUI pour l'approbation des modifications apportées aux clauses administratives du cahier des charges ainsi qu'au devis estimatif relatif au marché de travaux d'aménagement d'un espace multisports- d'une aire de jeux et des abords à Guignies, tel que demandées par la DGO1 en date du 03 juillet 2015.

18 OUI pour l'appel d'offres général

6. Convention d'accompagnement de la F.R.W. dans le cadre d'une nouvelle opération de développement rural – adhésion

18 OUI

7. Patrimoine communal : aliénation d'un bien immobilier sur Brunehaut – 3^{ème} division Bléharies
a) vente – désignation

b) Affectation des fonds de la vente

c) Délégation pour la passation de l'acte

8. Taxation de l'Intercommunale Ipalle à l'impôt des sociétés – principe de substitution

18 OUI

Madame BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale, intéressée à la présente décision, quitte la salle aux délibérations ; elle est remplacée dans ses fonctions par Monsieur Robette Benjamin.

9. Indemnité pour frais de parcours aux membres du personnel communal

18 OUI pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 : 0,3412 EUR du kilomètre

Madame Bauduin Nathalie, Directrice Générale réintègre la salle aux délibérations.

10. Motion à adopter en vue du maintien des lieux d'audience dans l'ancien arrondissement judiciaire de Tournai

DECIDE à l'unanimité

De faire savoir au Ministre de la Justice et au Ministre en charge de la Régie des bâtiments que la disparition des lieux de justice (Tribunal de Première Instance, Tribunal du Travail, Tribunal de Commerce, ...), actuellement localisés à Tournai, aurait des répercussions extrêmement défavorables pour les justiciables de notre Commune.

ESTIME

Non seulement que l'accessibilité de la Justice à nos concitoyens serait mise à mal, mais le bassin tournaisien au sens large (de Commines à Lessines et à Brunehaut) constitue un bassin de vie très différent de ceux de Mons et de Charleroi.

DECIDE à l'unanimité

Que le Hainaut Occidental doit disposer d'un outil judiciaire au service de tous les justiciables, tant les particuliers que les entreprises.

La présente délibération sera transmise au Ministre de la Justice, au Ministre en charge de la Régie des Bâtiments et à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Tournai.

Le Conseil communal,

EXAMINE en suite le point porté en urgence à l'ordre du jour à savoir : la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2015 de l'Eglise Protestante Unie Antoing-Brunehaut-Rumes

18 OUI pour l'approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2015 de l'Eglise Protestante Unie Antoing-Brunehaut-Rumes tel que présentée :

- dépenses : une majoration de crédits de 8.890,77 euros ;

- recettes : majoration de crédits de 8.890,77 euros.

18 OUI pour inviter le Conseil d'administration de l'EPUB ANTOING-BRUNEHAUT-RUMES à solliciter des remises de prix auprès d'entrepreneurs et de fournisseurs des trois entités concernées dans le cadre des travaux à réaliser au temple de Taintignies et de tout autre marché ultérieur ainsi que de respecter la loi sur les marchés publics.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président entend ensuite les questions orales des conseillers communaux

- a) Me Jasmine LESEULTRE souhaite connaître :
 - 1. la date de commencement des travaux à la Bize
 - 2. la raison du non fonctionnement de la fontaine de Wez
 - 3. la suite de la réunion riveraine de Guignies relative aux animaux empoisonnés
 - 4. la suite donnée aux dépôts aux abords des égouts
- b) Mr Christophe LECOUTRE s'inquiète de la fermeture de la rue de Chaurette
- c) Me Cindy QUITTELIER estime qu'il serait souhaitable de délimiter au sol les emplacements de parking le long de la RN507. Elle souhaite des informations sur la polémique des animaux empoisonnés.
- d) Mr Daniel BERNARD pose les questions suivantes :
 - 1. les raisons de la restauration de l'abris en bois de Laplaigne
 - 2. les raisons du « cafouillage » de la vente du terrain de Hollain
 - 3. la fréquence des occupations des appartements de la maison des pépiniéristes et sa dépense de fonctionnement inutile
 - 4. la raison de l'inexistence des avis officiels de vente
 - 5. L'approbation ou pas du TTIP à Brunehaut
 - 6. L'existence éventuelle d'un plan pour éradiquer les plantes invasives
 - 7. les raisons pour lesquelles la presse est mieux renseignée que les conseillers
 - 8. l'absence de bancs dans le cimetière de Laplaigne
 - 9. l'existence de bornes électriques et les lieux d'installation
 - 10. le bénéfice retiré par rapport au coût supporté de 12.500 € de l'expert cadastral
 - 11. le suivi des avaloirs bouchés un peu partout
- e) Mr Christian DEKETELE signale à nouveau l'état de la piste cyclable complètement obstrué à la rue de la Chapelle. Il souhaite connaître la stratégie des services communaux pour la chasse aux mauvaises herbes suite à la nouvelle réglementation.
- f) Mr Philippe VANUEL fait part des problèmes des égouts de la rue de la Gare. Il estime que le déplacement à La Louvière pris en charge par la commune « est exagéré ».
- g) Me Muriel DELCROIX fait part :
 - 1. de la présence des trous au coin de la place de Wez
 - 2. de l'état de la piste et des trottoirs à la rue du Chaulchoir
 - 3. de l'absence du début des travaux de sécurité à la rue de Bize
 - 4. des problèmes de justifications quant à la perception du paiement de la plaine de jeux
- h) Mr Daniel SCHIETSE déplore :
 - 1. l'inoccupation des maisons à la résidence Brunehaut à Bléharies et le manque d'informations
 - 2. l'inactivité de l'association des commerçants et particulièrement l'absence de remerciements de leur part et de celle de la commune quand un commerçant depuis près de 45 ans remet son tablier.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président ainsi que les membres du collège communal répondent aux questions orales :

- a)
 - 1. Les crédits prévus sont insuffisants par rapport au résultat du marché. Les travaux ne pourront pas commencer avant l'hiver
 - 2. La pompe est tombée en panne et sous garantie
 - 3. « J'insiste auprès de la police pour que la lumière soit faite et que la rigueur soit quotidienne pour identifier l'auteur de ces actes criminels et répétitifs. La réunion a permis d'exprimer ses peurs.

4. Nous sensibilisons les citoyens que les égouts ne sont pas des réservoirs d'huile, de graisse de friture,... et des conséquences graves de l'incivilité. En cas d'auteur connu, des amendes administratives sont appliquées.
- b) exact les travaux d'asphaltage sont programmés conformément au courrier distribué dans les boîtes aux lettres
- c) c'est pertinent, nous allons interpeller le MET pour qu'il trace des délimitations
- d) 1. car il était abimé
2. le cafouillage n'existe pas dans le dossier qui a été approuvé par les autorités de tutelle. Et qui d'ailleurs, après un nouvel examen suite à une plainte, a reçu comme conclusion que les procédures étaient particulièrement respectées
3. selon la demande des pépiniéristes.
4. Inexact, tous les marchés d'adjudication sont publiés conformément aux lois.
5. Oui approuvé à Brunehaut
6. Oui pour la berce du Caucase
7. Parce qu'elle est présente et qu'elle travaille bien
8. dans nos projets des aînés
9. oui à 4 endroits pour l'instant au hall, ensuite place de Wez et place de Guignies, parking communal
10. par souci d'éthique et d'équité, nous sommes inscrits dans le processus du réajustement correct du revenu cadastral
11. Les avaloirs sont entretenus régulièrement et le non entretien n'a pas été la cause des inondations.
- e) Le problème de la piste cyclable est difficile à cause des différentes entrées très longues des champs, nous n'avons pas de solution pour l'instant. Pour les mauvaises herbes, ne pas perdre de vue que nous sommes en fauchage tardif. Pour le reste nous allons tester une nouvelle machine. Pour l'instant, nous n'avons pas d'alternatives choisies
- f) Le problème a été signalé au service des travaux
- g) 1. ils seront signalés et réfectionnés dans les travaux d'entretien
2. Nous avons dû revoir le planning en fonction des impétrants.
3. Les travaux de la rue de la Bize ont dû être reportés quand les crédits inscrits ne sont pas suffisants suite au résultat du marché public.
4. Il s'agit de quelques cas d'exception, et un seul n'a pu être solutionné et les parents n'ont pas dû repayer.
Mme Bauduin Nathalie apporte les précisions puisqu'il s'agit du cas individuel de Mme Delcroix et stipulant que l'an prochain une méthode sera mise en route afin d'éviter cette situation dommageable pour la commune.
- h) 1. Les représentants de la SLHE ont déjà déploré la chose et c'est un privé propriétaire des maisons. C'est là que les gens doivent s'adresser. Par contre, le SLHE peut être l'intermédiaire, car il va être propriétaire aussi de quelques logements
2. C'est exact, la commune n'a pas encore envoyé nos remerciements mais cela a été programmé. Mme Hilali répond qu'elle n'est pas au cœur de l'association des commerçants.

11. Approbation du procès-verbal du 22 juin 2015

17 OUI – 1 ABSTENTION (1 élu C.E.C. : BERNARD D.)

HUIS CLOS

12. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant
13. Personnel enseignant – mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire, à titre définitif
14. Personnel enseignant- mise à la pension d'une institutrice primaire à titre définitif